Jean-Baptiste André Godin à Lemercier et Cie, 1er septembre 1870

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Imprimerie Lemercier *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (11)
Collation2 p. (48r, 49v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Lemercier et Cie, 1er septembre 1870, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9386

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9386?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction1er septembre 1870
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireImprimerie Lemercier
Lieu de destination57, rue de Seine, Paris

Description

Résumé
Sur l'édition de *Solutions sociales* et le tirage des lithographies du livre. Godin s'est entendu avec Jules Lemercier, chef d'atelier, pour un tirage à 600 exemplaires en deux teintes et un tirage à 1700 exemplaires en noir à la machine, et pour faire avant tirage des retouches aux trois lithographies, notamment à une vue du Familistère. Godin indique qu'il pourrait renoncer à tirer cette dernière s'il n'était pas possible d'en améliorer le dessin ; seules la grande vue du Familistère et la vue de la fête [du Travail] seraient tirées. Godin précise qu'il faut ajouter les légendes des vues sur les pierres avant tirage. Il ajoute que le tirage des 1 700 exemplaires en noir sera au format d'un volume in-12 et que le tirage des 600 exemplaires en deux teintes sera au format d'un volume in-8.

Mots-clés

Édition, Estampe, Imprimerie
Personnes citéesLemercier, Jules
Événements citésÉdition de *Solutions sociales* (1871, Paris)
Lieux citésGuise (Aisne) – Familistère

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomImprimerie Lemercier
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéImprimerie
BiographieImprimerie lithographique fondée en 1828 et établie au 57 rue de Seine à Paris en 1870.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 18/11/2021
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9386?context=pdf

Guise le 1 7bre 1870

48

Messieurs Lemercier et Cie
rue de Lille 57

Lorsque je suis allé dernièrement
à la sucrerie des pierres qui
avaient été retirées de votre maison
je suis tombé d'abord avec
M. Jules Lemercier de ne me
trompe, chargé de la distribution
du travail dans vos ateliers
que je ferais tirer en lithographie
à deux tintes 600 exemplaires
des lithographies que nous avions
examinées ensemble et 1700
en noir tirés à la machine

mais avant de procéder à
l'exécution il avait été jugé
nécessaire de faire des retouches
à ces lithographies surtout à
la vue du Familistère qui se
trouve sur la même pierre que
la Fête il avait été entendu que
si on trouvait pas la possibilité
de donner plus de valeur à ce
dessin que l'on ne tirerait que
sur les deux autres, et que de
la correction était gênante ?

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/9386?context=pdf

mon pouvait connaître les conditions
en la lecture de ces nouvelles je
crois qu'il y a lieu de renoncer
à cette voie et à ne faire le
tirage que sur la grande voie
et sur celle représentant la fête
au moyen de reports
il faut avant le tirage faire
mettre les inscriptions sur la pierre
vous en avez le modèle pour
la grande voie et je vous
remets ci inclus celle qui doit se
faire pour la fête. si la troisième
voie pouvait être rendue amplable
en la faisant corriger par un
dessinateur je vous donnerais
aussi les inscriptions à y ajouter
les 1200 exemplaires en noir
doivent être en dimension de
papier pour volume in 12
représentant les traits au vrai
et les 600 exemplaires avec listes
doivent être à la dimension de
la feuille pour in 8 carré
je rappelle que les grandes vues
doivent être aussi sur ces deux
dimensions
veuillez agréer Monsieur mes
civilités

Gouin